

Un nouvel avenir pour Sainte-Geneviève

ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 & 22 MARS 2020

« NOUS VOULONS TOUTES ET TOUS
UNE COMMUNE PLUS DÉMOCRATIQUE,
PLUS DYNAMIQUE, PLUS PRATIQUE.
ENSEMBLE, DONNONS A SAINTE-GENEVIEVE
LES MOYENS DE SES ATOUTS. »

Impliqué depuis 45 ans dans notre vie locale et associative, conseiller municipal majoritaire de 1989 à 1995, l'actuel conseiller municipal minoritaire a toujours agi dans l'intérêt de la commune. Cet Inspecteur DGFIP retraité de 66 ans a d'abord été employé de Fileca/Draka. Engagé dans le FIEP devenu Centre Yves Montand, l'UDEM, les Parents d'élèves, l'AFED, le jumelage, SYNERGIE, vice-président du SIVOM de Noailles... il souhaite aujourd'hui mettre toute son expérience au service de l'intérêt général.

1 GÉRARD CHATIN



2
NATHALIE CEDOLIN
50 ans, Conseillère Insertion



3
ALAIN BOSC
54 ans, Retraité RATP



4
MEGANE LEMAÎTRE
32 ans, Infirmière



5
FABRICE DORE
45 ans, Enseignant
et Musicien



6
MARIE MALLIFAUD
65 ans, Retraité de la Fonction
Publique Hospitalière



7
ROBERT BECQUE
58 ans, Chauffeur



8
SABRINA MASCOMERE
31 ans, Gestionnaire
de base de données



9
GAËL DARNANVILLE
38 ans, Agent
de Maîtrise hygiène



10
EMILIE BAILLON
31 ans, Aide comptable



11
GUILLAUME RIGOUSTE
41 ans, Juriste



12
MARIE DOS SANTOS RAMOS
55 ans, Responsable maintenance



13
ISIDORE ALIAGA
45 ans, Chef d'équipe



14
MELANIE LECLERC
36 ans, Professeur des écoles



15
FREDERIC RECHET
42 ans, Directeur de magasin



16
YOLANDE PICARD
70 ans, Ouvrière Retraitée



17
ALEXIS FLAHAUT
34 ans, Chauffeur



18
MICHELE WAGNER
60 ans, Adjointe administrative



19
FEMI MOSES
52 ans, Opérateur
de sécurité aéroportuaire



20
CLAUDINE DELATTRE
70 ans, Retraitée
de la Sécurité Sociale



21
ALAIN DIGUËT
50 ans, Chef d'équipe



22
YVETTE VERDUN
75 ans, Retraitée ATSEM



23
JEAN-JACQUES
MARCHAIS
93 ans, Artisan Retraité



24
ANNE-MARIE
MOUILLESAUX
70 ans, Retraitée



25
JACQUES MAHIEUX
85 ans, Commerçant Retraité

Contact : 06 01 27 09 63

www.legenovofain.net

sainte-genevieve@legenovofain.net

Notre méthode

La concertation

Associer les habitants à la gestion des projets et aux choix des priorités :

- ouvrir les commissions aux habitants,
- 3 réunions par an d'information générale en direction des habitants,
- des réunions à thèmes ou de quartier,
- un droit d'interpellation du Conseil par les citoyens,
- la lecture des pétitions en Conseil,...
- Création d'un Conseil des Jeunes

Etablir des relations partenariales avec les Associations

Informé via les nouvelles technologies

Etre visionnaire pour la Commune

Chaque décision de notre Conseil devra se soucier de l'impact environnemental pour les générations futures

Inscrire nos projets dans les grands plans de subventions

Agir pour l'intérêt communal c'est nous entendre avec les communes voisines et donner à Sainte-Geneviève toute sa place au sein de la Communauté de communes Thelloise



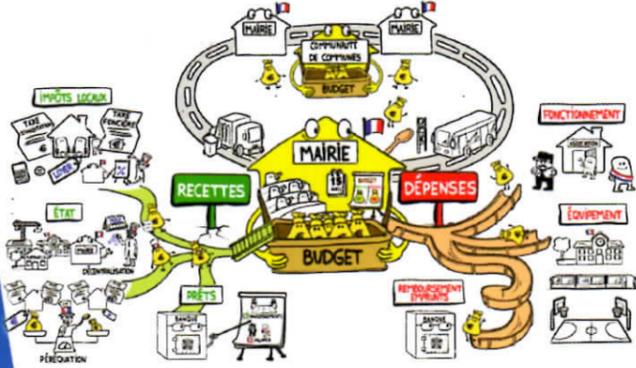
L'environnement

Les finances

- 1/ Contenir** le niveau de taux de la fiscalité
- 2/ Prioriser** l'investissement
- 3/ Construire** des budgets dans la concertation et la transparence
- 4/ Rechercher** les économies et les possibilités de subventions des investissements et projets



- 1/ Engager** un processus d'économie d'énergie des bâtiments communaux
- 2/ Elaborer** nos choix en tenant compte de toutes les conséquences environnementales
- 3/ Développer** les modes alternatifs à la voiture en favorisant les circulations douces
- 4/ Favoriser** la biodiversité
- 5/ Opérer** un diagnostic sur l'état du réseau d'eau



Cinq axes majeurs

Les affaires scolaires

- 1/ **Construire** des classes pour répondre aux difficultés actuelles
- 2/ **Créer** une médiathèque municipale accessible à tous dans le cadre de la réorganisation des locaux scolaires
- 3/ **Intégrer** la représentation des parents d'élèves et des enseignants comme de vrais partenaires de la vie scolaire et périscolaire
- 4/ **Améliorer** la restauration scolaire



La sécurité

- 1/ **Produire** un plan de circulation
- 2/ **Avoir** une police municipale présente au service de la population
Améliorer la démarche de voisins vigilants
- 3/ **Améliorer** la sécurité routière par des aménagements piétons et des voiries avec un contrôle de la police municipale
- 4/ **Réagir** face aux signalements de troubles causés à nos concitoyens
- 5/ **Poursuivre** l'implantation de la vidéo-surveillance
- 6/ **Rendre accessible** les commerces aux personnes à mobilités réduites



Vivre ensemble

- 1/ **Produire** du lien social par la concertation
- 2/ **Engager** une révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), dès les premiers mois, en concertation avec la population, dans l'objectif d'une plus grande maîtrise des constructions et d'une plus grande cohérence des zonages et dans le respect du cadre de vie des habitants
- 3/ **Inform**er la population tant avec les moyens traditionnels qu'avec les moyens modernes
- 4/ **Accompagner** le dynamisme des associations locales dans un partenariat respectueux de leur autonomie de gestion en leur apportant des moyens adaptés à l'évolution de notre Commune et aux besoins de leurs projets
- 5/ **Prendre soin** de nos seniors et promouvoir les liens intergénérationnels
Des locaux pour notre association du 3ème âge
- 6/ **Au sein de l'intercommunalité:**
Agir, avec tous les partenaires, pour l'implantation de nouvelles entreprises créatrices d'emplois durables
Agir pour améliorer les conditions de circulation
S'impliquer, avec les acteurs locaux (restaurants, hébergements et associations,...), dans le plan tourisme en cours d'élaboration
Agir pour un prix de l'eau raisonné à la baisse

La décision concertée en 4 étapes

La Concertation Publique

Des réunions publiques, de quartier, permettent d'élaborer un état des lieux
Ce diagnostic définit les enjeux et la stratégie globale

Les Propositions expertisées

Plusieurs scénarios sont proposés avec leurs conséquences à court, moyen et long terme

La Consultation Publique

Les propositions sont soumises au vote

La Décision du Conseil municipal

Le Conseil Municipal décide

